



Arles, lundi 14 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02918

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°26-2021-06-11-00005

Feux d'artifices (nuit du 13 au 14 juillet 2021)**Ville d'Ancône - Fêtes de la Lône 2021
Spectacle pyrotechnique sur canal d'amenée****Arrêt de navigation (canal d'amenée de l'aménagement de
Chateauneuf du Rhône) (tous les usagers - dans les deux
sens)**

**- le 13/07/2021 de 22:00 à 23:59**

o Rhône

entre les pk 153.500 et pk 154.500

**Une interdiction de stationner (canal d'amenée de
l'aménagement de Chateauneuf du Rhône) (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- le 13/07/2021 de 22:00 à 23:59

o Rhône

entre les pk 153.500 et pk 154.500

Commentaire :

En raison d'un feu d'artifices organisé par la Ville d'Ancône, sur le canal d'amenée de l'aménagement de Chateauneuf du Rhône, les usagers de la voie d'eau observeront les mesures précitées.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

14/07/2021

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation



Joseph VIOLLIN